

FLAMANVILLE

Sommaire

Identité, Toponymie	page 1	Camp du Castel	page 16...
Un peu d'histoire ... à savoir	page 2...	Trou Baligan	page 16...
Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire	page 4...	Centrale électrique nucléaire	page 17...
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :		Cours d'eau	page 18...
Eglise Saint Germain à la Rouelle	page 8...	Lavoirs, Fontaines, Etangs	page 18...
Château de Flamanville	page 9...	Croix de chemin	page 19...
Port Diélette	page 12...	Communes limitrophes & plans	page 19...
La Mine et son Musée	page 13...	Randonner à Barneville	page 21...
Sémaphore	page 15...	Sources	page 21...
Dolmen de la Pierre au Rey	page 15...		

Identité, toponymie

Flamanville appartient à l'arrondissement de Cherbourg, au canton des Pieux et appartenait à la communauté de communes des Pieux jusqu'à fin 2016.

Désormais, la commune de Flamanville appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Flamanville se nomment les Flamanvil-lais(es).

Flamanville compte 1 767 habitants (2020) sur une superficie de 7,22 km², soit 245 hab / km² (83,2 pour la Manche, 111,2 pour la Normandie et 105.9 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Flameno-villa* (996-1008), *Flamencvilla* (1022-1026), *Flamenvilla* (v.1080), *Flamanvilla* (1192-1267), *Sanctus Germanus de Direch* (1287).

Au Moyen Âge, la paroisse correspondant au territoire de l'actuelle commune de Flamanville s'est appelée indifféremment *Saint-Germain-de-la-Mer*, *Saint-Germain-de-Diélette*, *Diélette*, *Saint-Germain-de-Flamanville* ou *Flamanville*.

François de Beaurepaire (Historien et chercheur, passionné par la toponymie, qui a écrit un ouvrage de référence « *les noms des communes et anciennes de la Manche* ») donne pour origine le domaine, la « ville », de *Flamenc*, nom de personne d'origine flamande, fréquent en Normandie et qu'on retrouve dans Flamanville en Seine-Maritime. La forme *Direch* de 1287 se réfère au port Diélette dont l'origine du nom est inconnue.

Commune relativement importante, Flamanville couvre le cap du même nom ; elle est comprise entre Les Pieux, Tréauville et Siouville avec laquelle elle n'a d'ailleurs aucun point de contact car Tréauville introduit un large et pointu tentacule tout au long du cours de la rivière Diélette qui se jette à la mer près du port de même nom.



Dielette, qui est le port de Flamanville, était anciennement un coquet petit port de pêche pittoresque construit au XVII^e siècle. Autrefois ce dernier était le port le plus fort en tonnage de la Manche. En effet le granit extrait des carrières situées en bordure de côtes a été de tout temps très demandé par les constructeurs (en 1837 la place de la Concorde à Paris fût pavée à partir de ce matériau). Inauguré en 1997, Port-Diélette a été adjoint à l'ancien petit port de pêche. Port-Diélette est partagé entre les communes de Flamanville et Tréauville.

Ainsi, réunion de deux communes autrefois distinctes, Flamanville-Diélette est devenue une véritable petite ville touristique.

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ En 448, *Direth*, ancien nom de Diélette servit probablement d'abri à St Germain dit *Le Scot*, évêque Irlandais venant d'Ecosse qui s'échoua dans cet abri pour éradiquer le paganisme et christianiser le secteur de Flamanville.

✓ Le domaine de Flamanville, dont l'origine est inconnue, appartenait aux anciens souverains de Normandie. Il fut l'une des nombreuses propriétés territoriales que le duc Richard II de Normandie (960/963-1026), dit Richard l'« irascible » ou bien encore Richard le « Bon », donna, en l'an 1008, à sa femme Judith de Bretagne (982-1017), pour lui servir de douaire. Il porte le nom de Flamenovilla dans la charte de cette donation matrimoniale. (Leur mariage fut célébré en 1000 dans l'église de l'abbaye du Mont-Saint-Miche)

Flamanville, Flamenovilla, est vraisemblablement un nom d'origine normande. Comme celle de tant d'autres localités de notre province, cette dénomination remonterait au partage de la Neustrie entre les chefs de ses conquérants, sous Rollon.

✓ Pendant la domination normande en Angleterre, un Roger de Flamanville avait, dans le Yorkshire, un fief

qu'il tenait de Roger de Mowbray (1120-1188), chevalier, grand seigneur noble anglais. Dans ce comté, ce dernier y était un important bienfaiteur de plusieurs institutions religieuses.

✓ En 1201, un accord est fait entre Lehoud de Flamanville et Raoul Des Monts, qui réclamait la moitié du moulin de Cantereyne à Flamanville.

✓ En mars 1406, eut lieu la vente du fief de Flamanville, par l'abbé de Blanchelande, à Colin de Bazan. Le prix de cette vente, comprenant tous les droits et honneurs attachés à cette terre, demeura fixé à 1 200 écus d'or et un écu pour vin.

Quand l'abbaye de Blanchelande fit l'acquisition du fief, il appartenait à l'époque à un écuyer obscur, du nom de Robin Benois ou Benoît.

✓ Vers 1483, Jean de Bazan (1458-1536), qui était seigneur de Flamanville, et dont son fief relevait de la baronnie d'Orglandes, prétendit que son père, Robert, seigneur de Tonneville, de Siouville, de Pierreville, de Grosville et de Sideville, avait été patron de Flamanville avant 1417, mais que ses titres avaient été détruits pendant les guerres. En 1503, après de longues procédures, il transigea avec l'abbaye de Saint-Sauveur, et renonça à ses prétentions. Mais, en 1533, ses trois fils achetèrent de Jacques de Pouilly, seigneur de Tréauville, une part de patronage. Cela fait, l'un d'entre eux, Jacques de Bazan, profitant de ce droit, nomma curé son frère, Jean Bazan ; L'abbé de Saint-Sauveur, de son côté, nomma aux mêmes fonctions Jean Troussey, son frère, auparavant curé de Brix. Jacques de Bazan transigea avec Jean Troussey et se désista.

✓ Vers 1522, Thomas de Basan (décédé vers 1562), seigneur de Flamanville, acheta le port de Diélette, qui servait alors de refuge aux navires de Granville et St Malo qui attendaient la renverse des courants pour franchir le passage de la dérouté (détroit formé par les côtes du Cotentin et les Îles Anglo-Normandes) et le raz Blanchard. Vers la même époque, le fief de Direth (ou Dielette) fut vendu par l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte à Jacques Basan, seigneur de Flamanville, sans doute le frère de Thomas, fils de Jean Basan (ci-dessus), descendants de la famille qui possédait déjà le fief d'aval, puis le fief d'amont. Cette famille devait devenir l'une des plus puissantes de la région. (cf. personnalités...)

✓ C'est en faveur de Guillaume Bazan (1560-1646), que la seigneurie de Flamanville fut érigée en Baronnie par lettres-patentes de Louis XIII du mois d'août 1610.

La charte de cette érection baronniale créa en même temps trois foires ou marchés « dans trois paroisses dudit seigneur baron: » à Flamanville le jour de la Saint-Gilles; 2 aux Pieux le jour de la Saint-Jean-Baptiste; 3 à Grosville le jour de la Saint-Martin d'été.

Le roi le gratifia plus tard d'une compagnie dans le régiment de Piémont-infanterie; son fils Emile en eut le commandement.

✓ En 1654, le fief de Flamanville fut érigé en marquisat par Louis-Le-Grand (Louis XIV) en faveur de Hervieu (Hervé) de Bazan (1598-1666), baron de Flamanville, grand bailli du Cotentin, pour services rendus.

✓ L'ancienne église était à Diélette. Hervé de Bazan (ou Basan), marquis de Flamanville, légua à la commune une somme considérable pour aider à la construction de celle qui existe aujourd'hui (1669). L'abbé de Saint-Sauveur donna son consentement à cette donation, mais à condition que l'abbaye ne serait tenue à aucune dépense pour l'entretien du chœur de l'ancienne église, qui fut convertie en simple chapelle. Son cimetière fût transféré à Flamanville ainsi que les pierres de l'église, qui furent utilisées pour construire l'édifice actuel situé dans le bourg de la commune.

✓ En 1725, un violent raz-de-marée s'abattit sur le port de Diélette, détruisant une partie de la digue en cours de construction. La digue fut terminée en 1731.

✓ En 1795 plusieurs navires anglais restés amarrés devant l'entrée du port, créèrent une certaine effervescence et inquiétude dans le port. Mais, personne, d'un côté comme de l'autre n'éprouvât le désir de commencer l'attaque !

✓ Le 12 septembre 1813, le dernier corsaire Le Renard de Saint-Malo vint s'abriter dans le port, après avoir livré bataille contre la goélette anglaise l'Aphéa qui fut coulée.

L'équipage était en piteux état : ne restaient que 13 marins en état de naviguer, 5 avaient été tués et 31 blessés, dont le capitaine Leroux (bras emporté, le lieutenant Duval-Ramerie (jambe coupée), le matelot Gagaja (perçé de balles), le mousse Thomas Lepelletier (bras gauche arraché), qui ne survécurent pas à leurs blessures et furent enterrés dans le cimetière de Tréauville.



Réplique du Renard en 2007

✓ Après un long procès qui a opposé les communes de Siouville, Tréauville et Flamanville (Les relations entre les habitants de ces trois paroisses étaient déjà conflictuelles sous l'Ancien Régime, notamment à propos de la cueillette du varech au pied des falaises), la commune de Tréauville a donné, le 5 décembre 1834 (Ordonnance royale), à Flamanville le hameau Blondel et Diélette en échange du village de Belval. Cet échange permettait à Flamanville d'avoir un accès à la mer pour un droit au varech permettant d'en extraire de la soude et des engrais.

Il faut noter que le comte de Sesmaisons qui hérita des terres de Flamanville, était un personnage important, monarchiste ultra, qui deviendra pair de France, et un très grand propriétaire foncier. Conseiller général, il défendait les intérêts de la commune de Flamanville, qui se confondaient avec les siens !

✓ En 1844, un curieux bijou en or de 350 grammes fut trouvé à Flamanville. Malheureusement fondu, il ne reste qu'un fac-similé déposé au Musée de Cherbourg. Torque (ou collier), son origine est restée inconnue.

✓ En 1860, suite à la recherche du gisement de minerai de fer effectuée par l'ingénieur Bérard qui obtint la concession, sur ordre du marquis de Flamanville, une nouvelle digue dite « grande digue » de 386 mètres de long voit le jour sur les rochers de Rougnousse. Elle sert d'abri aux navires en attente de chargement du précieux minerai depuis des pylônes équipés de wagonnets dont les vestiges sont encore visibles en mer de nos jours.



La tour d'extraction et les pylônes équipés de wagonnets

✓ La mine sous-marine qui était située sur la route qui mène à la Centrale EDF, fut exploitée industriellement à partir de 1877 pour s'arrêter définitivement en 1962. Quand elle était encore en activité, trois cents ouvriers y travaillaient : des mineurs, des charretiers et des forgerons. C'était une des mines les plus renommées en France. A l'origine, le site était occupé par des carrières de granit exploitées depuis le XVIIe siècle. Elles expédiaient du granit à Cherbourg pour construire, par exemple, la rade de Cherbourg.

✓ La débâcle de l'armée française, en juin 1940, vue par Robert Lerouillois, fils du secrétaire de mairie de Flamanville, témoin de l'occupation allemande et de la Libération durant son enfance : « à la veille de l'arrivée des blindés de Rommel dans notre presqu'île. J'avais alors six ans et demi tout juste. Précédant cette ruée des divisions nazies à travers la Normandie, une foule de gens, militaires et civils mêlés, venus depuis la Hollande, la Belgique et la Picardie, avaient reflué jusqu'au nord-ouest de la France, cherchant une issue à leur fuite éperdue, un espoir fragile de prendre la mer vers les côtes anglaises... Je revois brièvement une scène saisissante : plusieurs soldats belges en uniforme, d'autres encore, des Français, lourdement chargés, qui franchissent la barrière du jardin pour venir frapper à notre porte, annonçant à mon père : On va s'embarquer à Cherbourg, car les Allemands arrivent. Tenez, prenez tout ça, on n'en a plus besoin, ça pourra vous rendre service ! Et de nous laisser pêle-mêle des couvertures, plusieurs caisses au contenu varié, dont de nombreuses boîtes de conserve, et aussi de la graisse pour machines et véhicules... »

✓ Le 19 juin 1944, au lendemain de la coupure du Cotentin (Libération de Barneville-sur-Mer), les troupes américaines lancent une nouvelle offensive vers le nord et c'est le 60^{ème} régiment d'infanterie, commandé par le colonel Frederick J. de Rohan, qui est chargé de s'emparer de la commune des Pieux. Des patrouilles motorisées vont reconnaître les positions ennemies.

Le 1^{er} bataillon, appuyé par l'escadron B du 746^{ème} bataillon de chars ainsi que par des éléments du 899^{ème} bataillon destructeur de chars, atteint les abords des Pieux à compter de 17h30 et les premiers renseignements laissent penser que les Allemands ont abandonné la position. En début de soirée, les Américains établissent la liaison avec un lieutenant français des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) qui leur annonce la capture d'une quarantaine de soldats allemands.

Les hommes de Frederick J. de Rohan s'emparent du village sans combat et réceptionne à la tombée de la nuit les prisonniers. Les FFI transmettent ensuite des informations sur les dernières positions connues des Allemands qui se sont repliés vers le nord.

✓ Dans le village de Dielette fut tourné, en 1946, les films *La Maison sous la mer* de Henri Calef, et au printemps 1971, François Truffaut a tourné les premières scènes de son film *Les Deux Anglaises et le continent*.

✓ En 1978, des explosifs détruisent la falaise et l'ancienne mine de fer sous la mer pour faire place à la centrale nucléaire.

Il ne reste plus aucune trace visible des puits et des zones de stockages, qui ont été absorbés par la construction de la centrale. Seul persiste le récif artificiel avec le Wharf d'embarquement installé en 1928, qui est une zone de surveillance de la flore et de la faune, au large de la centrale.



✓ Avec la construction de cette centrale nucléaire, le canton des Pieux connaît une forte croissance. Fortes de la manne financière de cette industrie, les communes se sont unies rapidement autour d'un district, le district des Pieux (arrêté préfectoral du 8 février 1978).

✓ En 1995, de nouvelles digues construites sur les enrochements Nord donnent forme au port Diélette actuel. Puis, en 2009, un nouveau quai dit « quai Ro-Ro » est construit pour le transport de colis lourd par mer. Aujourd'hui, le port Diélette accueille de nombreux navires de tourisme, des commerces ont vu le jour, des liaisons régulières sont assurées avec les îles anglo-normandes...

✓ Au 1^{er} janvier 2002, le district des Pieux est transformé en communauté de communes, la communauté de communes des Pieux. Elle fédère les 15 communes du canton des Pieux : Les Pieux, Benoitville, Bricqueboscq, Flamanville, Grosville, Héauville, Helleville, Pierreville, Le Rozel, Saint-Christophe-du-Foc, Saint-Germain-le-Gaillard, Siouville-Hague, Sotteville, Surtainville et Tréauville.

Avant de rejoindre la nouvelle communauté d'agglomération du Cotentin, la CdC des Pieux, aujourd'hui Pôle de Proximité, représentait une population de 13 523 habitants (base recensement 2014).

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin « Le Cotentin », la CAC est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve

Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.

Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semblait-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité.

La création d'une commune nouvelle à la dimension de l'ancienne communauté de communes des Pieux n'a pas été possible faute de consensus, puisque Flamanville a voté NON.

Ainsi la commune de Flamanville qui se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité, ne représentant que 0.93% de la population total de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.



Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Colin Basan** (1375-1398), fils de Robert Basan (Basan s'écrit aussi avec un "z"), seigneur de Flamanville et de Virandeville, acquéreur du domaine (ou fief) de Flamanville devint également seigneur de Gatteville, en épousant, en 1373, Jeannette Guiffré, fille du seigneur de Gatteville.

Colin Basan et son frère Robert s'étant retirés dans le château de Cherbourg, sur l'ordre de Charles V, y furent faits prisonniers quand les Navarrois livrèrent cette place aux Anglais en 1375. Ils n'obtinrent leur liberté qu'en donnant caution.



Château de Cherbourg au XVIe siècle

Lorsque les Anglais s'emparèrent de nouveau de Cherbourg en 1418, et firent acte de conquête dans la contrée, le domaine de Flamanville fut donné à deux des leurs, Gaultier Chalton et Thomas Clamorgam, qui l'exploitèrent pendant plus de 30 ans. Mais après la reprise de Cherbourg en 1450 et l'expulsion de l'ennemi de toute la Normandie,

Charles VII réintégra les fils de Colin Bazan dans l'héritage de leur père. Par contrat de partage, en date du 16 mai 1451, son fils aîné, Nicolas Basan, devint propriétaire du fief de Flamanville.

- **Nicolas Basan** (décédé en 1433), fils de Colin, devint à son tour, seigneur de Flamanville. Il était également seigneur d'Amont, de Gatteville, de Carneville et de Tonneville. Marié avec Guillemette de Beuzeville, il eut cinq fils, Richard, Guillaume, Jean, Robert (qui suit) et Colin. Richard fut tué au siège du château de Gavray, Guillaume fut tué en Angleterre, Jean mourut religieux.
- **Robert Basan** (1394-av.1482), fils de Nicolas, seigneur de Flamanville, était également seigneur de Tonneville, de Siouville, de Pierreville, de Grosville et de Sideville. Il épousa Marguerite de Hettehou, fille du seigneur du Saussey aux Pieux, et eut deux fils, dont Jean qui suit.
- **Jean Basan** (av.1458-1536), seigneur de Flamanville, également seigneur du Saussey (ou Saulcey), épousa Jeanne Le Marchand, fille du seigneur de Sotteville et Sainte-Croix-Hague, et eut trois fils, dont Thomas, qui suit.
- **Thomas 1^{er} Basan** (décédé en 1562), épousa damoiselle Ne de Hettehou née aux Pieux. Il eut un fils du nom de Jean.
- **Jean II Basan** (v.1502- ?), seigneur de Flamanville, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épousa en 1532 Jeanne du Tertre, née à Benoistville, fille de Jean du Tertre, seigneur de Benoistville et de Longueville. Il eut plusieurs enfants, dont Thomas, le fils aîné, qui suit.

• **Thomas II Basan** (décédé en 1575), seigneur de Flamanville, épousa en 1561 ou 1562, Jeanne Jallot, née à Beaumont-Hague, fille de Pierre Jallot, seigneur de Beaumont-Hague et de Herqueville, et de Marie du Moncel. Il eut deux fils dont Guillaume, qui suit. (Le fils aîné Marin étant probablement décédé jeune).

Les Jallot faisaient partie des plus nobles familles du Cotentin. Grands propriétaires fonciers, seigneurs ou patrons de Beaumont, Herqueville, Omonville-la-Petite, Digulleville, les premiers parmi cette noblesse turbulente de la Hague dont les noms patronymiques sonnent comme des noms de guerre, La Fouque, Feuarent, Durevie.

Les Jallot exerçaient dans ce coin de la presqu'île éloigné de tout centre et fermé aux influences du dehors.

- **Guillaume Basan** (1560-1646), seigneur-baron de Flamanville, chevalier de l'Ordre du roi, possédait avec le domaine de Flamanville, les seigneuries des Pieux et du Saussey. Il avait le grade de capitaine de la côte et était l'un des personnages les plus considérables du Cotentin. Gentilhomme de la chambre du roi par brevet de Henri IV, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Ayant épousé, en 1596, Gabrielle de Renty, il eut deux fils, Hervieu ou Hervé (qui suit) et Emile.

La seigneurie de Flamanville lui fut érigée en Baronnie par lettres-patentes de Louis XIII du mois d'août 1610.

Le roi le gratifia plus tard d'une compagnie dans le régiment de Piémont-infanterie, que son fils Emile en eut le commandement.

Alors âgé de 75 ans en 1635, il obtint une sentence du bailli du Cotentin qui le déchargea du service de l'arrière-ban. Mais cet âge avancé ne l'empêche pas de tuer en duel le sieur de Vaudricourt, dont il obtint lettres de grâce en juillet 1639.

- **Hervieu ou Hervé Basan** (1598-1666), baron, puis marquis de Flamanville, épousa en premières noces,

en 1634, Jeanne d'Argouges de Rane, et en secondes nocces, en 1652, Agnès Molé de Champlâtreux, issue de la célèbre famille de robe parisienne, puisque fille du garde-des-sceaux, qui le mit au comble de la faveur et de la fortune.

Il eut quatre fils avec cette deuxième épouse, Jean-René, Charles-Mathieu (1658-1693), Jean-Hervé (1660-1721), et Edouard-Nicolas (1663-1751) : le premier (qui suit) succéda à son père dans son titre seigneurial ; le second, comte de Flamanville, fut lieutenant des gendarmes du roi ; le troisième mourut évêque de Perpignan ; le quatrième, seigneur de Beaubigny et de Saint-Paul, devint commandeur de Malte.

Hervé Basan (ou Bazan), homme distingué par l'intelligence, était également baron de Tréauville, de Gronville, de Saint Paul et de Baubigny. Il fut grand-bailli du Cotentin, charge qu'il acheta par acte passé au chatelet de Paris le 29 juillet 1643.

En mars 1654, son fief (baronnie) fut érigé en Marquisat, par Louis XIV, pour services rendus et faits de guerre (volontaire dans l'armée en Hollande et aux sièges de St Jean d'Angély, Montauban, La Rochelle et l'île de Ré). Cette érection lui reconnaissait comme mouvances les fiefs de Tréauville, Siouville, les Pieux, Grosville, Prestreville et Ipserville. C'était une seigneurie de premier ordre.

Après quoi, il entreprend la destruction du vieux manoir et la construction du château actuel. Le bâtiment seigneurial fut terminé en 1657, et toutes ses dépendances en 1660. Le marquis de Flamanville vint l'habiter au mois de mai 1658, et en fit l'inauguration par une fête splendide, à laquelle furent conviés tous les châtelains des environs, toutes les notabilités du Cotentin.

En 1662 il acquit le fief de Diélette avec son port. Il légua à la paroisse 7000 livres, et à sa seconde épouse Agnès Molet 3000 livres, pour construire une église plus proche du bourg à condition que les Flamanvillais se chargent eux-mêmes de la construction.

- **Jean-Hervé Basan** (1660-1721), né à Flamanville, fils de Hervé (ci-dessus), est un ecclésiastique qui fut évêque d'Elne-Perpignan de 1695 à 1721.

Ordonné prêtre en septembre 1687, il devient chapelain de Saint-Sauveur d'Octeville. Il est devenu vicaire général de Castre en 1694, puis désigné, un an plus tard, comme évêque d'Elne.

Il dirige son diocèse loin de l'agitation intellectuelle liée à la *bulle Unigenitus* (bulle pontificale célèbre, promulguée par le Pape Clément XI) et fait édifier le palais épiscopal et la résidence de campagne des évêques qui seront utilisés par ses successeurs. Il meurt à Perpignan « en réputation de sainteté ».



- **Jean-René Basan** (1654-1715), marquis de Flamanville, frère aîné de Jean-Hervé (ci-dessus), épousa en 1690, Marie-Anne Le Camus, fille de Nicolas Le Camus (1625-1715), premier président de la cour des aides, et tante de Nicolas Le Camus (1688-1767), qui épousa en secondes nocces, le 23 décembre 1722, Marie-Anne le Maître. Ce dernier prononça à Versailles, en 1745, une harangue au roi que Voltaire cite comme « un monument singulier de style », après quoi, en avril 1746, il se démit de la charge de premier président de la cour des aides. Jean-René Bazan était mineur lorsqu'il hérita du marquisat de Flamanville. Il embrassa ensuite la carrière des armes et parvint à une haute fortune militaire.

Il eut, de 1683 à 1702, la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de Bourgogne qu'il acheta au comte de Broglie, puis revendit au comte de Lignière.

Nommé brigadier de la cavalerie légère le 30 mars 1693, et maréchal-de-camp le 29 janvier 1702, le marquis Jean-René Bazan de Flamanville fut élevé au grade de lieutenant-général des armées du roi le 26 octobre 1704.

Il mourut vers 1715, laissant pour héritier un fils qui était encore mineur en 1724, Jean-Jacques (qui suit).

- **Jean-Jacques Basan** (décédé en 1752), marquis de Flamanville, était un haut et puissant seigneur. Il hérita du titre seigneurial de son père.

Il épousa le 21 août 1728, Françoise Bonaventure de Mauconvent (1698-), fille de Jacques de Mauconvent, seigneur de Neuville et de Saint-Suzanne, et de Marie Bonaventure Basan qui s'était opposée à ce mariage. De ce mariage, il eut un fils, Jean François Thomas qui mourut à l'âge de 2 ans, deux filles qui moururent jeunes (4 jours et 17 ans). Le domaine passa à sa fille aînée, Marie Jeanne Françoise Elisabeth (1730-1761), marquise de Flamanville. Ainsi s'éteignit la branche masculine des marquis de Flamanville.

Par le mariage d'Elisabeth Basan, en 1747, avec Jean Joseph Leconte de Nonant-Raray (1732-1808), marquis de Raray, le domaine de Flamanville passa ainsi dans cette famille.

Leur fils, Marie-Bonaventure-Jean-Joseph-Augustin de Nonant-Raray mourut jeune et célibataire. C'est lui qui, comptant avoir l'honneur d'être l'hôte de J.-J. Rousseau, fit bâtir, pour loger l'auteur de l'Emile, le petit pavillon circulaire qui existe encore à l'extrémité du parc de Flamanville, près du village, et qui porte le nom du grand homme qui ne vint point l'habiter.

Leur fille, Monique-Sophie Louise (1754-1820), qui épousa Marie François de Brue, marquis de Guierche, eut une fille héritière, Modeste de Brue (épouse de M. de Clermont-Tonnerre) qui mourut à l'âge de 24 ans sans postérité. (Son cœur a été déposé sous un marbre noir, dans le mur de la chapelle du château de Flamanville.)

Monique-Sophie-Louise, marquise de Brue, légua donc son château et sa terre de Flamanville à M. le comte Donatien de Sesmaisons (qui suit). Le château devient ensuite (en 1888) la propriété de la famille Milcent. Puis par mariage (1909) dans la famille Rostant (qui suit).

- **Donatien de Sesmaisons** (1781-1842), fils du comte Claude François Jean Baptiste de Sesmaisons, mestre de camp en second du régiment de cavalerie du Roi, seigneur d'Escoublac, de l'Esnerac, Frénecart, Villesavari, Saint-André, Ustet et autres lieux, et de dame Renée-Modeste de Goyon de Audureau, il émigre avec ses parents à la Révolution et sert dans l'armée britannique.

Il rentre en France sous l'Empire et commande la garde nationale de Maine-et-Loire. Il salue avec joie le retour des Bourbons qui le nomment colonel-chef d'état-major de la 1^{re} division d'infanterie de la garde royale. Maréchal de camp dans le corps de Lauriston, il fait la campagne d'Espagne et reçoit du roi Ferdinand le titre de « Grand d'Espagne ». Il devient gentilhomme de la chambre de Charles X et commandeur de la Légion d'honneur.

Ayant hérité du domaine de la marquise du Brue, il devient châtelain de Flamanville en 1820. Il y exploite un large domaine agricole (orge, froment, élevage), qui donne du travail à une douzaine de personnes.

Député de la Loire-Inférieure, il est à l'origine du reboisement des dunes de La Baule. Il est membre du Conseil général de la Manche qu'il préside de 1832 à 1833.

C'était un personnage important, monarchiste ultra, qui deviendra pair de France, et un très grand propriétaire foncier. Conseiller général, il défendait les intérêts de la commune de Flamanville, qui se confondait avec les siens. Il négocie avec les Tréauvillais, commune dont il possède un grand nombre de fermes, avec le projet de faire attribuer le rivage et les rochers à Tréauville. Il fait ressortir que la réunion de l'enclave (le mont Saint Gilles) à Siouville n'était qu'une proposition des services du cadastre, dépourvue de toute légalité tant qu'une ordonnance royale ne l'aurait pas sanctionnée. L'ordonnance royale est finalement signée le 5 décembre 1834.



Marie Gabrielle de la Fontaine-Solare, la grand-mère de Donatien de Sesmaisons

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la **Première Guerre mondiale**. 63 noms apparaissent sur le monument aux morts, et donc impossible de les énumérer ici.

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (29/63) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

Lors de la **Seconde Guerre mondiale**, des soldats sont morts pour la France : Henri **Banamy** (1917-1940), prisonnier de guerre à Küstrin en Allemagne, mort le 18/09/1940 en captivité des suites de maladie contractée en service ; Jules **Chatel** (1917-1941), mort accidentellement en service au Sénégal en se rendant au port de Dakar, le 18/05/1941 ; Robert **Delapeirre** (1917-1941), quartier-maître mécanicien, fait partie des 57 membres de l'équipage qui périrent lors du naufrage du Tahure, le 29 avril 1944. Alors qu'il escortait le cargo Song-Giang, une torpille américaine lancée sur un sous-marin japonais, vint percuter malencontreusement la soute à munitions du Tahure ; Louis **Durel** (1920-1944), membre de la 4^e Compagnie d'ouvriers du service du matériel, mort accidentellement en service à Saint-Pois ; Victor **Françoise** (1912-1939), fontainier, premier soldat de la Manche victime de la Seconde Guerre mondiale, tué le 22 septembre 1939 à St-Dizier ; Michel **Rostand** (1916-1940), sous-lieutenant aviateur, tué le 22 mai 1940, alors qu'il effectuait une dangereuse mission de bombardement avec son Breguet 691. Touché par la flak, il s'écrase à Essigny-le-Grand route de Benay, tuant tout l'équipage ; Gaston **Halut** (1918-1944), sergent, tué en service aérien commandé aux manettes de bombardier B-26 Marauder.

Des **résistants** fusillés ou déportés sont morts pour la France lors de la Seconde Guerre mondiale : Jean Louis **Bourget** (1877-1944), retraité de la Gendarmerie, résistant dénoncé et arrêté par les allemands le 1^{er} mars 1944. Interné à la prison de Saint-Lô, il y trouve la mort sous les bombardements



Le monument aux morts de Flamanville est une stèle surmontée d'une croix latine portant à croix de guerre et palmes.



Gaston Halut



Yvon Giudicelli

du 7 juin 1944 ; Jean Louis **Bourget** (1877-1944), résistant, arrêté le 2 octobre 1940 à Grosville pour sabotage de câbles téléphoniques, déporté et décédé au camp de concentration de Braunschweig (Allemagne) le 05 octobre 1943 ; Yvon **Giudicelli** (1913-1944), lieutenant de Gendarmerie maritime, réactive le réseau de résistance F2 (Famille interalliée) du Cotentin en liaison avec les services secrets britanniques qui collectent des informations sur le Mur de l'Atlantique, l'implantation et les mouvements de troupes ennemies. Mortellement blessé par méprise par un tir américain au cours d'une patrouille à Octeville ; Henri **Houël** (1920-1943), résistant, arrêté puis interné à Saint-Lô, déporté dans le convoi du 17/09/1943 au départ de Compiègne (60) à destination de Buchenwald (Allemagne), affecté en kommando de travail sur un chantier du Dora puis envoyé en kommando de travail en Pologne à Lublin Maïdanek pour la construction d'un camp, revenu au camp central où il décède ;

Les **victimes civiles** lors de la Seconde Guerre mondiale sont au nombre de 3 : Jules **Marie** (465 ans) ; Suzanne **Roussin** (17 ans) tuée sous les bombardements à Grosville ; Jules **Tra-vert** (72 ans) tué sous les bombardements à Flamanville.

Tombé au champ d'honneur en **Indochine** : Louis Varin (1927-1950), tué à Hué au Viet-Nam. Soldats morts pour la France en **AFN-Algérie** : Alphonse **Ufatow** (1938-1957), matelot fusilier, blessé grièvement le 17/04/1957, dans la région de l'oued Bou Kiou (Algérie), en tentant de porter secours à un de ses camarades touché, décédé pendant son évacuation sur un brancard de fortune.



Alphonse Ufatow

- **André Rostand** (1878-1965), propriétaire du château de Flamanville, par son mariage avec Marie Louis Milcent (1888-1956), héritière de son père, l'ingénieur Charles Milcent, qui avait acheté le château en 1888, est élu maire de la commune de Flamanville et conseiller général du canton des Pieux en 1919. Il est maire de Flamanville jusqu'en 1944 et siège au Conseil général de la Manche jusqu'en 1940, époque où il est nommé membre du Conseil départemental de la Manche ...

Vice-président du Syndicat des agriculteurs de la Manche, président de la caisse régionale du Crédit agricole mutuel de Basse-Normandie, président de la Chambre d'agriculture de la Manche, il devient en janvier 1941, membre et vice-président du Conseil national de la corporation paysanne dans le gouvernement de Vichy...ce qui lui vaut d'être placé 3 mois en résidence surveillée à la Libération.

Il retrouvera ensuite la présidence de la Chambre d'agriculture de la Manche. Homme de presse, dirigeant et propriétaire de journaux de la Manche, il se consacre également à des études historiques sur la Normandie et la Picardie.

Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur l'histoire de la Picardie et de la Normandie. (ex. *L'Avenir du canton des Pieux*, 1919 ; *la Construction de l'église de Flamanville (1669-1671)*, 1922 ; *Barbey d'Aureville, l'histoire et les historiens*, 1930 ; *Monuments meurtris du Cotentin libéré*, 1948, etc.)

- **Henri Houel** (1920-1943), né à Flamanville, est déporté le 17 septembre 1943, pour avoir refusé de partir au STO, par le convoi qui part de Compiègne-Royallieu à destination du Buchenwald, emportant 941 prisonniers. Il est ensuite transféré au camp de Dora à quelques 80 km de Buchenwald. Probablement malade, il est envoyé à Lublin-Majdanek où il disparaît, les sélections allant jusqu'à 100% d'extermination.

- **François Diguët** (1924-1942), né à Flamanville, est déporté le 11 août 1942, pour avoir coupé des lignes téléphoniques en 1940, vers la prison de Fribourg-en-Brisgau. Déporté "NN", il est transféré à la prison de Wolfenbüttel et meurt à l'hôpital de Braunschweig. L'expression "Nacht und Nebel" qui apparaît le 7 décembre 1941 signifie "nuit et brouillard". Cette expression est tirée de Siegfried de Wagner. Les détenus classés NN étaient isolés totalement du monde extérieur, dès leur arrestation. Selon les Nazis, les NN devaient disparaître sans laisser de traces. Il était interdit formellement à la croix rouge et aux personnes civiles de s'intéresser au sort des prisonniers NN. Ils ne pouvaient ni correspondre ni recevoir des lettres, colis ou visites.

- **Lucien Georges Léon Goubert** (1887-1964), peintre né à Flamanville au hameau Caubus, a peint de nombreux tableaux de paysage mais reste essentiellement connu dans le département.

De 1890 à 1898, la famille Goubert vit à Guernesey où le père de Lucien travaille comme tailleur de pierre. De retour dans le Cotentin, à Cherbourg, il fréquente l'école Émile-Zola où son instituteur l'encourage à développer son don pour le dessin. Malheureusement, son père meurt peu après et Lucien doit travailler pour subvenir aux besoins de la famille. D'abord apprenti ébéniste, il occupe divers emplois tout en suivant les cours du soir de l'école municipale de dessin de Cherbourg.

En devenant caricaturiste, il obtient une petite notoriété. Certaines de ses caricatures sont reprises en cartes postales, en particulier au moment des élections législatives et municipales. Mais cette activité ne lui permet pas de vivre, alors il s'installe, en 1914, à Bricquebec comme photographe. Après son mariage, en 1920, il transfère son atelier à Cherbourg où il ne se consacre qu'à sa peinture.

D'exposition à exposition son succès s'amplifie, certaines de ses toiles partent même pour les Etats-Unis.

La réalisation d'affiches publicitaires fait beaucoup pour sa célébrité locale. La plus connue est sans doute celle représentant un couple en habits traditionnels du Cotentin, allant faire ses emplettes *Tcheu Ratti*, le célèbre magasin cherbourgeois. Il en réalise d'autres pour les foires-expositions de Cherbourg dans les années 20 et 30.



L'une d'elle, représentant en premier plan un célèbre pêcheur local, Charles Brumant, sera reprise sur les paquets du *Café du Vieux Pêcheur* distribués durant de nombreuses années dans le Cotentin.

Portraitiste, paysagiste, peintre de la mer et des intérieurs normands, il est l'illustrateur des romans de Barbey d'Aurevilly tels qu'*un Prêtre marié* ou d'une *Histoire sans nom*. Pendant les bombardements de Cherbourg, en 1941, il se réfugie à Rauville-la-Bigot où il vécut le reste de son existence, avec de fréquents séjours dans son atelier de Flamanville. Jusqu'à sa mort, il ne cessera de peindre et de dessiner.



- **Robert Lerouillois** (1933), né à Flamanville, est un historien et écrivain régional. Professeur certifié de français et de lettres classiques, il occupe, de 1977 à 1981, la fonction de maire-adjoint de Cherbourg. Il gère notamment la construction du centre culturel réunissant la bibliothèque Jacques Prévert et le musée Thomas Henry.

En 1987, il publie un livre sous le titre *Et la liberté vint de Cherbourg*, puis une série de livres sur l'histoire maritime du Cotentin.



Dans chacun de ses ouvrages, près d'une vingtaine, et ses innombrables articles, Robert Lerouillois s'est attaché à traquer les erreurs avec une prédilection pour débusquer les idées reçues ou communément admises.

Pour ses derniers livres, *Immuables rochers, gardiens de mémoire*, et *Aux premières loges, un écolier du Cotentin dans la Seconde guerre mondiale*, le prix littéraire du Cotentin lui avait été décerné en 2014. Une distinction qui était aussi le couronnement de toute son œuvre.

- **Yves Rousset-Rouard** (1940), producteur du film érotique *Emmanuelle* (1974), de Just Jaeckin, l'un des plus gros succès du cinéma français, et d'autres films à succès, fut conseiller municipal à Flamanville dans les années 1970.

Il a été maire de Ménerbes (Vaucluse) de 1995 à 2014, député de Vaucluse de 1993 à 1997.

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

- **Eglise Saint-Germain à la Rouelle** (XVII^e-XVIII^e)

D'un aspect massif et ancien, la petite église de Flamanville est chargée d'histoire. Placée sous la protection de Saint Germain, venu d'Angleterre au V^e siècle pour évangéliser la contrée, cette église fut consacrée le jour de Noël 1670. Elle a été construite en granit par les habitants de la commune.

En 1662, Hervé Basan, seigneur de Flamanville, en vertu d'accords de patronage obtenus par ses ancêtres au siècle précédent, obtenait de l'abbé de St Sauveur la cession du fief de Diélette, donc le patronage de la vieille église, ce qui lui permettait de gérer à sa guise, et notamment de la désaffecter. Après sa mort en 1666, suivie de l'édification de l'église de Flamanville, ce fut chose faite. Aussi, il sera décidé au XVII^e siècle d'en construire une nouvelle.



Le châtelain, Hervé Basan, seigneur de Flamanville, lègue à cet effet 7000 livres et sa seconde femme 3000, mais à condition que les Flamanvillais fassent eux-mêmes le travail : charrois, maçonnerie, toitures... Ce qui sera réalisé en un an ! La consécration de cette nouvelle église aura lieu le jour de Noël 1670.



De plan cruciforme, elle a la particularité de présenter à la jonction du chœur et du transept, de part et d'autre du bras, une petite chapelle voûtée d'arête. La nef à trois travées est couverte d'un berceau interrompu et s'ouvre à l'ouest par une tour carrée, le clocher-porche.

La partie la plus remarquable de l'édifice est le carré du transept avec ses arcades et ses piliers en granit. Quatre statues de bois des XVII^e et XVIII^e siècles les ornent, dont Sainte Marie et Saint Germain.

Un dallage est constitué d'anciennes pierres tombales à croix nimbées en provenance de l'ancien cimetière.

Les deux vitraux du milieu de la nef rappellent l'arrivée à Diélette de Saint Germain, dont une relique subsiste à l'intérieur de l'église, et la légende du trou Baligan (cf. § trou Baligan) : une histoire de dragon dévoreur d'enfants et qui avait été vaincu par le saint. On peut y voir un symbole de l'idolâtrie cédant devant l'évangélisation.

Le caveau du marquis de Flamanville, qui se trouvait dans le chœur de l'église, est profané pendant la Révolution.

L'église renferme une relique de Sainte Réparate ramenée de Rome par le marquis de Sesmaisons, alors secrétaire d'ambassade.



La tour-clocher & portail



Dallage refait de pierres tombales à croix nimbée



Reliques de sainte Réparate



Petite chapelle & fonts baptismaux



St Germain à la rouelle



Ste Barbe en souvenir des mineurs de la mine de Dielette



Ste Marie Madeleine



Vierge Marie couronnée



St Germain le Scot

Après la construction de leur nouvelle église, les Flamanvillais restèrent sentimentalement attachés au cimetière de Diélette, où leurs ancêtres étaient inhumés. Ce fut pourquoi ils obtinrent de conserver dans leur patrimoine paroissial ce qu'on dénomma « l'enclave du Mont Saint Gilles », autour des ruines de la vieille église, ce qui posa tant de problèmes après que la Révolution Française eut imposé les nouvelles délimitations communales.

Saint Germain d'Écosse, patron de l'église, fut baptisé dès son plus jeune âge par Saint Germain d'Auxerre, qui lui donna donc son nom et l'envoya en Grande-Bretagne pour combattre l'hérésie pélagienne. Saint Germain dit « Le Scot » débarqua dans le Cotentin à l'embouchure de la Diélette au V^e siècle. Une mauvaise traduction de son surnom (le « Scot » désigne au Moyen Âge un Irlandais) aurait donné « l'Écossais », d'où son surnom de Saint Germain d'Écosse.

Il aurait navigué sur un esquif de forme circulaire qui lui valut son surnom de Saint Germain « à la roue » ou « à la rouelle », un de ses attributs.

D'après la légende, le saint aurait terrassé un dragon à sept têtes qui vivait dans une caverne située au « Trou Baligan », une ancienne grotte naturelle sur le cap de Flamanville, aujourd'hui disparue. Il fut martyrisé vers 460 sur les bords de la Bresle, entre Normandie et Picardie, par le païen Hubold qui lui trancha la tête : on l'ensevelit à l'endroit où se dresse aujourd'hui l'église paroissiale de Saint-Germain-sur-Bresle (Somme). Une partie de ses restes fut offerte sous forme de reliques à la paroisse de Flamanville.

On l'invoque pour lutter contre les fièvres de toutes sortes. Il est fêté le 2 mai. (Extraits des « Saints populaires évangélistes de la Normandie », Musée de Normandie, Caen)

• Château de Flamanville (XVII^e)

Le château est inscrit MH en 1930. Il est propriété de la commune depuis 1986.

Il date principalement du XVII^e siècle, mais l'existence d'une vaste propriété seigneuriale est attestée dès le XIV^e siècle.

Il fut bâti par Hervé Basan (1598-1666), dont les ancêtres se sont illustrés durant la guerre de Cent Ans à la tête des partisans du roi de France dans le Cotentin, seigneur de Flamanville, "Bailli du pays du Cotentin" sous



Louis XIV qui l'avait nommé marquis en mars 1654 pour ses services rendus comme volontaire dans l'armée en Hollande et aux sièges de St Jean d'Angély, Montauban, La Rochelle et l'île de Ré.

« Le vaste bâtiment principal et les dépendances sont en granit taillé, couvert d'ardoises et présentent un intérêt historique et patrimonial » Fortifiés et flanqués de tours crénelées, les bâtiments et la grande cour d'honneur sont entourés de douves en eau.

Construit en granit gris entre 1655 et 1658 sur les ruines d'une ancienne maison forte du XI^e siècle, il correspondait aux souhaits d'Hervé Basan, qui voulait une demeure digne de son titre de marquis récemment attribué par Louis XIV. L'inauguration du château, au cours de l'été 1658, donna lieu à une fête fastueuse.

Du manoir originel, il subsiste à l'arrière une tour circulaire. Le logis principal au haut rez-de-chaussée et à un étage présente des combles pentus avec un fronton curviligne. Il est flanqué de deux grands pavillons à double ressaut. L'un d'eux a été construit début 1778 par Jean Joseph le Conte de Nonant, alors marquis de Flamanville, pour Jean-Jacques Rousseau afin

qu'il y termine paisiblement sa vie. Mais l'écrivain dédaigna cette attention. Une chapelle se situe à la gauche du château.



Jean Hervé Basan (1660-1721) est le premier enfant à naître dans le château construit par son père. Il devint évêque de Perpignan et mourut le 5 janvier 1721. (cf. § personnalités)

Le château est resté propriété des Basan, marquis de Flamanville, jusqu'à ce que Marie Jeanne Françoise Elisabeth Basan de Flamanville (1730-1761), héritière du château, épouse Jean-Joseph Leconte de Nonant (1732-1808), Marquis de Raray et Fay, Seigneur de Pierrecourt, Guidon de Gendarmerie. Il devient ainsi marquis de Flamanville.

Leur fille Monique Sophie Louise Leconte de Nonant (1754-1820) hérite du château. Elle épouse François de Bruc (1734-1794), *marquis de Bruc Montplaisir, mort dans les prisons de Nantes*.

C'est Donatien de Sesmaisons (1781-1842), colonel d'Etat-major, député de la Loire-Inférieure (il est à l'origine du reboisement des dunes de La Baule) qui hérite de la marquise du Brue, Monique Sophie Louise Leconte de Nonant. Il y exploite un large domaine agricole (orge, froment, élevage), employant une douzaine de personnes. Les Sesmaisons vendent le château en 1888 à Charles Milcent (1857-1913), ingénieur des arts et manufactures, créateur de la 1^{ère} laiterie coopérative de Normandie à Benoitville en 1904. Sa fille Marie Louise Milcent (1888-1956) se marie le 22 avril 1909 (à Paris) avec André Rostand (1878-1965), qui devient ainsi châtelain de Flamanville. C'est un homme politique (maire, conseiller général, etc.), responsable agricole et historien du département. (cf. § personnalités)

Le château est finalement acquis par la commune en 1986.

Un parc boisé de 24 hectares et un bois complètent la propriété. On y admire deux étangs, une serre, un arboretum et un magnifique jardin de dahlias, riche d'un millier de variétés (cf. § ci-dessous)

Auprès d'un étang, on devine l'ancienne glacière, une sorte de puits caché sous le lierre.

Ce lieu creusé dans un terrain sec permettait de serrer de la glace ou de la neige pendant l'hiver afin de s'en servir en été.



L'ouverture étant orientée au nord. De décembre à février, dès que le temps était suffisamment froid, on allait récolter des blocs de glace sur les étangs...



Le château est également un lieu de vie culturelle proposant des expositions et des spectacles : le corps central du château est ouvert au public à l'occasion d'expositions estivales et hivernales, il est fermé le reste de l'année. Cependant les extérieurs, le parc, le jardin de dahlias et les bois qui entourent le château sont accessibles gratuitement tout au long de l'année. Certaines salles du château sont disponibles à la location, ainsi qu'un gîte d'étape.



Jardin de dahlias : Flamanville possède la plus importante collection française de dahlias.

Originaire du Mexique, le dahlia est découvert par des botanistes Espagnol au XVIe siècle. Il arrive en Europe au début du XIXe siècle puis en France en 1802. Il appartient à la famille des composées, son tubercule était consommé et le feuillage destiné au bétail. Son nom provient du botaniste suédois *André Dahl*.

La première plantation à Flamanville se fera en mai 2000 dans le jardin d'une superficie d'un hectare derrière l'Orangerie du château. Bientôt 18000 tubercules seront installés, les conseils de Monsieur *Lappasset* et Monsieur *Clenet*, président d'honneur de la Société Française du dahlia seront alors les bienvenus pour cette nouvelle culture.

Ce jardin regroupe et pérennise les collections éparses des membres de la Société du Dahlia. L'objectif est de sauver de la disparition rapide, les variétés de dahlias françaises, belges, allemandes, néerlandaises, américaines et autres pays puis de les conserver en bon état.

Cet élevage de dahlias a été homologué par le conservatoire des collections végétales spécialisées en tant que collection nationale.

Ils sont de petite taille mais de constitution robuste. L'une des particularités de ces fleurs, voulue par *Noël Madeleine*, responsable des espaces verts de Flamanville, est de n'être jamais arrosées. Un traitement unique et un binage régulier mettent en beauté les dahlias. La plus ancienne des variétés date de 1879. Toutes les nationalités sont représentées, « à l'exception de l'Inde » !



• Port Diélette

Il a été créé, dans les premières années du XVIII^e siècle, par le marquis de Flamanville qui le céda ensuite à l'Etat.

Des trois ports secondaires de l'Amirauté de Cherbourg, Diélette, Omonville et le Becquet, seul Diélette connu aux XVII^e et XVIII^e siècles une prospérité relative. Etabli à l'embouchure d'une petite rivière dont il porte le nom, en la paroisse de Flamanville, ce havre naturel se nichait dans un creux, entre des rochers plats que la mer couvrait et recouvrait à toutes les marées, ce qui rendait son accès difficile. Sa rade se révélait très dure et très dangereuse par vents de nord-ouest.

Néanmoins, ou plutôt en raison même de ces défauts qui rendaient impossible toute surveillance effective et constante de la part des pataches des Fermes, Diélette, au XVII^e siècle, devint un des principaux centres de la contrebande des eaux-de-vie avec l'Angleterre. Aussi devant leur incapacité à réprimer cette industrie prohibée, que dirigeait la petite noblesse locale, les fermiers intervinrent près de l'intendant Foucault (1643-1721) de la généralité de Caen qui décida d'interdire le port à tout commerce. Cette solution draconienne, si elle décapitait la fraude, lésait aussi les intérêts des populations de l'arrière-pays. Et, le 28 décembre 1717, les habitants de Flamanville en sollicita la main levée dans une requête à l'intendant où ils exposaient que cette interdiction entraînait leur ruine complète en les obligeant à transporter par voie de terre à Carteret, Portbail et Cherbourg les marchandises qu'ils recevaient de Saint-Malo, du Mans, de Rouen et autres pays étrangers. Transmise au Conseil d'Etat, avec l'appui du marquis de Flamanville et l'avis favorable du Conseil du Commerce, la requête obtint satisfaction par arrêt du 12 février 1718. Les Fermiers Généraux n'y mirent aucune opposition mais exigèrent, avant sa réouverture, l'établissement d'un bureau au port de Diélette.

Le seigneur du lieu, de son côté, avait entrepris, dès 1718, à ses seuls dépens, d'importants ouvrages, qu'il fit poursuivre pendant une douzaine d'années, dont une jetée de 60 à 70 toises de long.

La construction n'allait pas sans contre temps. Non seulement la mer était souvent démontée, mais encore de singuliers phénomènes se produisaient parfois : tel un violent raz de marée, le 13 juillet 1725.

Néanmoins, en 1731, les travaux les plus importants étaient terminés. C'est à cette date que fut levé et gravé par Villaret, un plan (ci-contre) reproduit d'après l'exemplaire conservé aux archives nationales.

Le port abritait 2 brigantins de 10 à 12 tonneaux ; 1 gabarre de 6 tonneaux ; 4 bateaux de 2 à 4 tonneaux ; 1 barque de 60 tonneaux était en construction. A l'époque, Diélette se livrait à un commerce actif de pierre de taille (La pierre de taille de Flamanville était particulièrement estimée en Angleterre ; on l'utilisait pour l'encadrement des portes et des fenêtres, la Construction des escaliers et des citernes, etc.), bois de construction, pois, fèves, blé, toile, bestiaux, volailles avec Saint-Malo, Rouen, Jersey, Aurigny, Guernesey et les ports de la côte sud de l'Angleterre. Ses navires ramenaient de la morue sèche, des huiles, du moulage, du plâtre, etc.

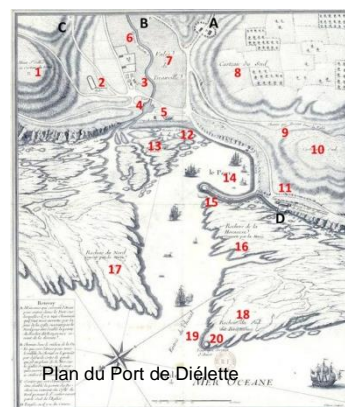
En 1751, Diélette devint port du roi et le gouvernement de Normandie en prit possession ; on s'empressa d'y effectuer divers travaux de réparation et de défense.

En 1783, il y entraient seulement une vingtaine de navires, non compris les petits caboteurs de Cherbourg qui venaient y chercher des soudes de varech pour les porter à Rouen, Cherbourg et autres lieux.

Charles-François du Perrier du Mouriez, dit Dumouriez (1739-1823), colonel sous Louis XVI, gouverneur de Cherbourg qui y dirigea pendant onze ans les travaux du nouveau port, établit un projet de contrebande qui fut formellement désapprouvé par le duc d'Harcourt, gouverneur de la province.

En 1995, la communauté de communes des Pieux a entrepris l'aménagement d'un équipement de plaisance, pêche et commerce.

Le port de plaisance de Diélette - Tréauville (tirant d'eau maximum de 2.5 m) dispose d'une capacité d'accueil de 420 bateaux sur pontons. Il dispose également d'un espace visiteurs pour les escales avec 80 places disponibles.





Port de plaisance



Le port de pêche



Rappelons que le port de Diélette est un port-abri ou une étape avant le passage du Raz-Blanchard. Il est accessible quasiment en permanence.

Le bassin de commerce est équipé de trois pontons d'attente réservés à la plaisance, d'un embarcadère pour les bateaux passagers, d'un quai de commerce et d'un ponton pêcheurs.

En 2015, la gare maritime a été rénovée offrant au bureau du port des locaux flambants neufs.



Bureau du port et la gare maritime

Des locaux commerciaux complètent cet ensemble depuis 2017.



Restaurant L'Escale



Les commerces



Portail vers les Iles Anglo-Normandes, des traversées sont proposées pour se rendre à Aurigny, Guernesey, Jersey ou Sercq.

Manche Iles Express est une compagnie ferry normande créée en 2005, et grâce au soutien du Conseil général de la Manche, elle assure avec son navire « Victor Hugo », des liaisons régulières entre Dielette, Carteret ou Granville et les îles Anglo-Normandes.

• Mine et son Musée

La mine sous-marine était située à Dielette sur la route qui mène à la Centrale EDF. Elle fut exploitée industriellement à partir de 1877 pour s'arrêter définitivement en 1962. Quand elle était encore en activité, 300 ouvriers y travaillaient : des mineurs, des charretiers et des forgerons. C'était une des mines les plus renommées en France.

A l'origine, le site était occupé par des carrières de granit. Elles expédiaient du granit à Cherbourg pour construire la rade, et aussi, par exemple, pour restaurer l'église de Flamanville, ou bien encore l'aiguille de l'Obélisque de la place de l'Hôtel de



Ville de Cherbourg, les pavés de la Place de la Concorde à Paris. Les carrières de granit ont été exploitées depuis le XVII^e siècle.

C'est au milieu du XIX^e siècle, lorsque les besoins en granit diminuèrent, que l'exploitation de minerai de fer se substitua à celle du granit. Les premières extractions se déroulèrent en mer, près de la jetée extérieure, à partir de 2 puits de 150 m de profondeur.

L'histoire de la mine est mouvementée, avec une première concession datant de 1860, attribuée à Mr Berard, qui creuse un premier puits, qui est rapidement envahi par l'eau de la marée d'où un arrêt de l'exploitation dès 1862 et sa reprise seulement en 1877 sur une nouvelle concession accordée en 1877, permettant l'extraction de 150 tonnes de minerai.

La mine est rachetée en 1907 par l'allemand August Thyssen (acières Thyssen) malgré l'opposition de la population locale compte tenu du souvenir de la guerre de 1870 mais celui-ci escomptait une production massive de 200 à 300 000 tonnes, d'où la construction d'un transporteur aérien de 650 m de long pour le chargement des cargos en mer. À la déclaration de la Première Guerre mondiale en 1914, 400 ouvriers y sont employés mais les biens sont mis sous séquestre et les puits noyés.

Une tentative de relance en 1916, avec acheminement du minerai par liaison ferroviaire à partir de Couville jusqu'à Cherbourg, mais elle échoue.

En 1923, la mine est rachetée par l'aviateur François Coli mais celui-ci disparaît le 8 mai 1927 avec Charles Nungesser, lors de la première tentative de traversée aérienne de l'océan Atlantique Nord sans escale entre Paris et New York à bord de l'Oiseau Blanc.

C'est la société Helva Cooper qui fait redémarrer l'activité en 1928 mais l'évacuation par voie maritime du minerai, qui est traité dans les hauts fourneaux suédois et anglais, est largement entravée par les intempéries car les cargos ne peuvent être chargés qu'à marée haute.

L'activité cesse en 1940 du fait de la Seconde Guerre mondiale et n'est relancée qu'en 1951 par la " Société des Mines de May sur Orne" (Calvados), qui acquiert la concession et assure son fonctionnement avec 150 personnes jusqu'à sa fermeture définitive le 21 juillet 1962.

Les galeries s'étendaient sur 10 km à une profondeur de 90 à 150 m avec une production de 500 tonnes par jour avec un maximum de 670 tonnes en 1952, soit un total évalué à 127 000 tonnes, mais au prix d'une infiltration importante d'eau de mer, estimée à 10 000 mètres cubes par jour, qu'il fallait évacuer par un pompage permanent. Les réserves sont estimées à 30 000 tonnes et perturbent encore largement les compas des bateaux passant à l'aplomb du fait de son effet de distorsion magnétique.

En 1978, des explosifs détruisent la falaise et l'ancienne mine

de fer sous la mer pour faire place à la centrale nucléaire. Il ne reste plus aucune trace visible des puits et des zones de stockages, qui ont été absorbés par le chantier de la Centrale nucléaire de Flamanville.

Ainsi, il ne reste plus aucune trace visible des puits et des zones de stockages, qui ont été absorbés par le chantier de la centrale nucléaire de Flamanville.

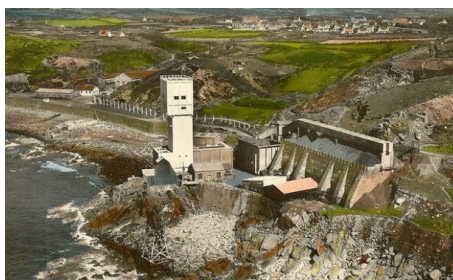
Seul persiste le récif artificiel avec le Wharf d'embarquement installé en 1928, qui est une zone de surveillance de la flore et de la faune, au large de la Centrale.



La mine de Diélette à La Cabotière



Quand les bateaux venaient récupérer le minerai de fer



Tour d'extraction & Chargement du minerai



Des explosifs détruisent la falaise



Le wharf d'embarquement encore visible

Cité Ste-Barbe, dite "Cité des Corons".



La mine a donné naissance à la Cité Ste-Barbe, dite "*Cité des Corons*". A propos de cette cité, la presse locale du 11 juillet 1940 rapportait des faits d'immoralité de la part de *deux sœurs Leberger*. Un procès verbal de ces faits a été dressé par les gendarmes des Pieux !

Un musée est consacré à cette ancienne mine de fer sous-marine et aux carrières de granit.

De nombreuses photos et des outils sont exposés.

Un film de 30 mn retrace le chargement du minerai sur un bateau et le témoignage d'anciens mineurs.

L'Association Histoire et Patrimoine des Mines et Carrières de Flamanville-Diélette, créée en mars 1988, en assure la gestion avec le soutien de la commune de Flamanville.



• **Le sémaphore (XIX^e)**

Aujourd'hui restauré, il abrite un restaurant et un gîte d'étape très prisés des randonneurs puisque situé le long du GR 223 à 85 m au-dessus du niveau de la mer.

A leur création en 1806 par Louis Jacob, amiral, sous Napoléon 1^{er}, les sémaphores étaient des postes de défense établis sur les côtes françaises, chargés de surveiller les approches maritimes et de signaler par signaux optiques toute activité ennemie (le mot sémaphore vient du grec *sema* : signe et *phoros* : qui porte). Celui de Flamanville vit le jour en 1807, construit sur une position avancée du cap permettant de surveiller la côte depuis le Nez de Jobourg jusqu'à la pointe du Rozel. Equipé d'un mât, fonctionnant par un système de poulies et de bras, conçu à l'origine uniquement pour la Marine, il permettait à ceux qui surveillaient la circulation maritime de communiquer à distance

avec les bateaux. Ses ailes pouvaient prendre jusqu'à sept positions différentes, et composer au total 343 signaux. Au milieu du XIX^e siècle, on coupla au mât un télégraphe électrique, moyen de communication instantanée. La Marine avait alors acquis 440m² de falaises incultes près du cap.

On construisit alors le bâtiment : d'une façade de 19m, il comportait des logements pour les deux guetteurs et leurs familles, ainsi qu'une salle semi-circulaire où était implanté le mât haut de 18m. En 1923, on y ouvrit un poste de téléphone public. Puis en 1928, le mât disparut, remplacé par des antennes qui fonctionnèrent jusqu'à la mise en service du CROSS de Jobourg au début des années 70, signant la fin de l'activité de surveillance à Flamanville.

Vendu par la Marine à la commune en 1984, le sémaphore fut transformé trois ans plus tard en gîte d'étape et inauguré en 1989 : sa capacité d'accueil est d'environ 80 convives.

Une véranda climatisée en terrasse offre un panorama exceptionnel sur les îles anglo-normandes, la côte « du cap de Carteret au cap de la Hague », les couchers de soleil, le passage des dauphins, et le dolmen de la Pierre au Rey.

Une grande salle située dans l'ancienne salle d'observation circulaire, où se situait le mât sémaphorique, est devenue salle à manger.



• **Dolmen de la Pierre au Rey ou pierre-aurey (Néolithique)**

Le dolmen de la Pierre au Rey (ou du Trépied, ou de la Vigie) est un dolmen situé à la Vigie près du Sémaphore.

Il est composé de trois rochers disposés en triangle en soutenant un quatrième. Les trois supports de granite sont enfoncés verticalement et dépassent le sol d'environ 1m20. L'ensemble du monument s'élève à 2m65 au-dessus du sol.

La table, formée d'un bloc ovoïde de granite, mesure 1m90 de largeur et 1m60 de d'épaisseur.

Du côté de l'est, se trouvent quelques pierres formant un vestibule d'un mètre de largeur.

C'est un assemblage naturel pour le moins surprenant, vestige d'un cimetière mérovingien ou traces d'un lieu de culte des Gaulois, nul n'a de véritable réponse actuellement !



Ce dolmen est d'abord signalé en 1833 par Le Fillastre et par Ragonde (écrivains et journalistes de la Manche) dans l'ouvrage « *Description des monuments druidiques du département de la Manche* », sur lequel Charles de Greville (historien naturaliste et archéologue) apportant une notice.

L'édifice fait l'objet d'un classement au titre des MH par la liste de 1862. Dans le tome III de son "Inventaire des découvertes d'archéologie préhistorique en Normandie" - 1895-1899, Léon Coutil (archéologue, historien) mentionne la Pierre au Rey selon ces termes : « *Les guetteurs ont tenté de le faire disparaître, parce que étant juste à la hauteur du bureau où se trouvent les appareils du sémaphore et les lunettes, ils ne peuvent embrasser tout l'horizon. Ils sont obligés à chaque instant de sortir et d'escalader la table pour faire leurs observations, même au milieu de la pluie et du vent. Ne pouvant le supprimer, ils l'ont transformé : les intervalles des supports ont été bouchés et on a construit à l'extérieur des niches à lapins et à poulets : quant à l'intérieur, il leur sert d'abri pendant les tempêtes* »

Le bloc de base occidental, qui fait donc face à la mer, est manifestement taillé et offre une surface concave. Des théories feraient de ce site un repère maritime ou amer : en supposant la surface concave recouverte d'une feuille de métal quelconque, des calculs précis ont montré que cet amer indiquait précisément la route à suivre pour les navigateurs allant du sud vers la Hague et était visible à 35 km de distance. Cette hypothèse ne permet pas de dater le monument mais le placerait a priori postérieurement aux Ages des Métaux (après le VIII^e siècle avant notre ère) et peut-être à l'époque gallo-romaine.

Cependant, dès 1906, un érudit local met en doute l'authenticité de ce dolmen, n'y voyant qu'un chaos granitique naturel. On voulut y voir des inscriptions runiques, vestiges de l'ancien alphabet germanique et scandinave. Il n'en est rien et ces marques, qui sont indatables, gardent leur secret.

La direction régionale des Affaires culturelles a décidé en 2012 son déclassement.

D'autres monuments mégalithiques ont existé dans ce secteur : plus au nord, au lieu-dit Corb (la centrale nucléaire le recouvre), un monument peut-être identique fut détruit avant 1880 ; au lieu-dit la Percailerie, un menhir classé, haut de 5 m fut détruit en 1890. Un autre, nommé la Pierre-au-Serpent, mesurait 9 m de haut (le plus grand du département) et fut détruit en 1725 pour la construction du château de Flamanville.

• Le camp de Castel (Protohistoire)

Ce site néolithique est situé Chasse de Quedoy, sur les hauteurs des falaises, en bordure du batholite de Flamanville.



Ce camp retranché est installé sur un promontoire entouré de 2 petits vallons. Il est entouré d'un ancien rempart de terre qui s'est affaissé, et au centre, des pièces de bois carbonisées.

Les vestiges retrouvés, sont principalement des céramiques de la période moyenne de l'âge de bronze, datant de 900 et 800 avant JC.

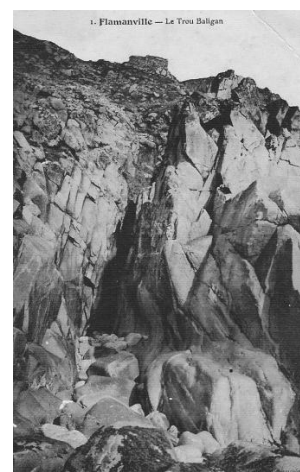
C'est aujourd'hui une propriété privée, le camp est inscrit aux monuments historiques depuis le 23 décembre 1987.

• Le Trou Baligan

La construction de la centrale nucléaire de Flamanville, à partir de 1977, eut pour conséquence la disparition du Trou Baligan.

Cette grotte célèbre, située entre les anses de Biédal et de La Cabotière, était associée à une légende mettant en scène le saint patron de la commune, Germain le Scot. Dans les falaises de Flamanville s'ouvrent plusieurs cavernes dont la plus importante est le Trou-Baligan. Cette grotte a été formée par les dégradations successives d'une partie de terre sablonneuse qui se trouvait entre deux couches de roches granitiques de la falaise.

Pour ceux qui ont connu cette grotte, ils en faisaient la description suivante : *elle s'avance par-dessous la terre jusqu'à près de 100 m. L'entrée, d'abord étroite, s'élargit et parvient à près de 2 m de largeur; mais elle finit bientôt par n'être plus qu'une fissure trop étroite pour y pénétrer. La hauteur de la caverne est de 17 ou 20 m. Quand on y pénètre, on éprouve un certain sentiment d'effroi ; d'abord en*



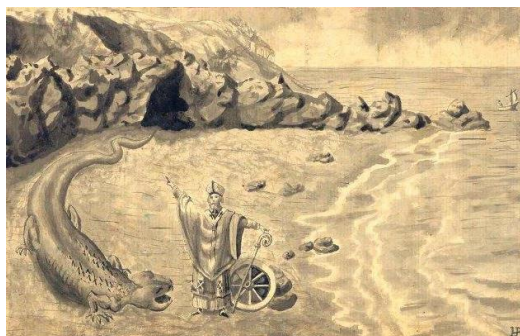
voyant au-dessus de sa tête, collés dans le sable de la voûte, d'énormes blocs de granit semblables à ceux qui pavent le fond de la grotte; ensuite, par un singulier effet d'optique, en voyant les flots de la mer qui s'avancent en lames furieuses comme pour vous engloutir dans cette caverne. A 30 ou 33 mètres de profondeur, des blocs, tombés d'en haut, ont encombré le passage, de telle sorte qu'il est difficile de les franchir sans une corde.

Plusieurs légendes courent sur cet endroit, mais la légende la plus célèbre de l'ancienne mine de fer reste celle de St Germain et le dragon.

« Un serpent gigantesque, un véritable monstre, s'était établi autrefois dans cette caverne [le Trou Baligan près de Flamanville], dont il sortait de temps en temps pour faire une excursion sur la côte et s'emparer de tous les enfants qu'il trouvait sur son chemin ; il les emportait dans son antre pour les dévorer, et quand il les avait digérés, il se mettait en quête d'une nouvelle proie.

Ces excursions se renouvelaient à peu près toutes les semaines ; la bête parcourait les

hameaux et brisait au besoin les portes et les clôtures pour s'emparer d'une proie à sa fantaisie. Les habitants désespérés se décidèrent à faire sa part au monstre et chaque semaine on lui abandonnait un enfant désigné par le sort. Tout le pays était dans la désolation. On s'était naturellement adressé à Saint Georges, le destructeur de monstres, vénéré dans plusieurs paroisses du pays qui portent son nom, mais Saint Georges était demeuré sourd. Un matin, on venait d'amener un enfant au serpent, et l'on s'apprêtait à le lui abandonner lorsque l'attention de tous fut attirée par un objet singulier. Sur la mer, qui était alors calme et unie, on voyait un homme se tenir debout, une crosse d'évêque à la main, une mitre sur la tête, et une grande chape sur le dos ; il ne marchait pas, il semblait glisser : à mesure qu'il approchait on s'aperçut qu'il était porté sur une rouelle de charrue. C'était Saint Germain-la-Rouelle. La mer était haute, le saint aborda en face du Trou Baligan, et marcha droit au serpent. Celui-ci recula et fit un mouvement pour rentrer dans son antre où sa queue était restée comme celle de certains mollusques lorsqu'ils sortent à demi de leurs coquilles. Le saint lui barra le passage, et lui porta un coup de sa crosse ; l'animal se tordit à ce contact, fit quelques mouvements convulsifs, puis resta immobile et s'incrusta dans un bloc de granit, où on a pu le voir jusqu'au commencement du XIX^e siècle. Après cet exploit, Saint Germain-la-Rouelle bénit la foule qui s'était rassemblée sur la falaise et se confondait en actions de grâce, puis il s'éloigna sur sa rouelle comme il était venu, sans vouloir faire un plus long séjour dans le pays. » (Extrait de l'ouvrage de Jean Fleury, Contes, récits et légendes des pays de France - 1884)



• La centrale nucléaire électrique

La centrale nucléaire, également appelée Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) fut mise en service en 1985 par EDF. Elle produit 17 milliards de kWh avec 2 réacteurs de 1 300 mégawatts. Un 3^{ème} réacteur de 1 650 mégawatts, le fameux réacteur EPR, est en construction.

Construite au pied d'une falaise granitique haute de 70 mètres, elle se trouve à l'emplacement de l'ancienne mine de fer, qui a fonctionné plus de 100 ans de façon discontinue, de 1860 à 1962. C'est 120 ha dont la moitié gagnée sur la mer...

L'EPR (réacteur pressurisé européen), qui est une construction inédite en France et dont les travaux ont débuté fin 2007, devait être mis en service en 2012. 16 ans après il ne l'est toujours pas ! peut-être en 2024 selon les dernières informations ?

Un report qui fait flamber la facture de ce réacteur nucléaire nouvelle génération, qui coûtera finalement plusieurs milliards d'euros de plus que l'estimation initiale. Selon la Cour des comptes, il devrait coûter 19,1 milliards, soit près de six fois plus cher que prévu au lancement.

La centrale « peut supporter un séisme de 5,7 sur l'échelle de Richter ». Elle est protégée d'un raz-de-marée jusqu'à « 17 mètres ». Une digue de 950 mètres de long et une jetée de 300 mètres protègent les installations. La plateforme du site est située à 12,4 mètres de hauteur.

Alors que la 3^{ème} génération des réacteurs n'est toujours pas mise en service, les scientifiques sont en train de concevoir les réacteurs de 4^{ème} génération, moins gourmands et plus sûrs, dont le déploiement est théoriquement prévu à l'horizon 2040-2050, voire peut-être même avant !



Cours d'eau & ponts

- **La Diélette**, fleuve côtier, prend sa source dans les collines de Grosville aux environs des lieux-dits *La Commanderie* et *Grand-Maison*. Longue de 12,6 km, elle traverse Grosville, Benoistville, Bricquebosq, Flamanville, Les Pieux, Siouville-Hague, Sotteville et enfin Tréauville où elle se jette dans le port Diélette, près du hameau de Diélette (Flamanville).

Son nom descend-il de celui du hameau de Dielette, d'abord connu sous les formes *Direch*, *Direth* puis *Direte* au XIIe siècle, ou bien est-ce l'inverse qui s'est produit ?

Traditionnellement, la Diélette marque au sud la frontière de la Hague.

Pour son entretien et sa restauration, les communes de Grosville, Benoistville et Tréauville ont constitué un syndicat intercommunal "Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Diélette (A.I.A.D).

- **La Chanteraine** prend sa source à l'Hôtel Buhot aux Pieux et se jette dans la Diélette peu avant le Moulin d'Avenel.

Ces deux rivières sont répertoriées sur la commune de Flamanville mais en réalité, elles ne la traversent pas !

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri.

A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.



Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

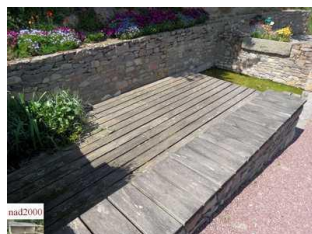
Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire. Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de France », huit lavoirs repertoriés, et selon le site de la commune de Flamanville sept lavoirs ont été restaurés : route du Havre Jouan, route de Dielette, hameau Mocquet, hameau Ferey, hameau ès Louis, chemin de la Vallée, chemin de la Botterie et rue du Dehus.



Route du Havre Jouan



Route de Diélette



Hameau Mocquet



Hameau Ferey



Hameau es Louis



Chemin de la Vallée



Chemin de la Botterie



Rue du Dehus

Croix de chemin & calvaires, oratoires.

Les **croix de chemin et calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

L'**oratoire** constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

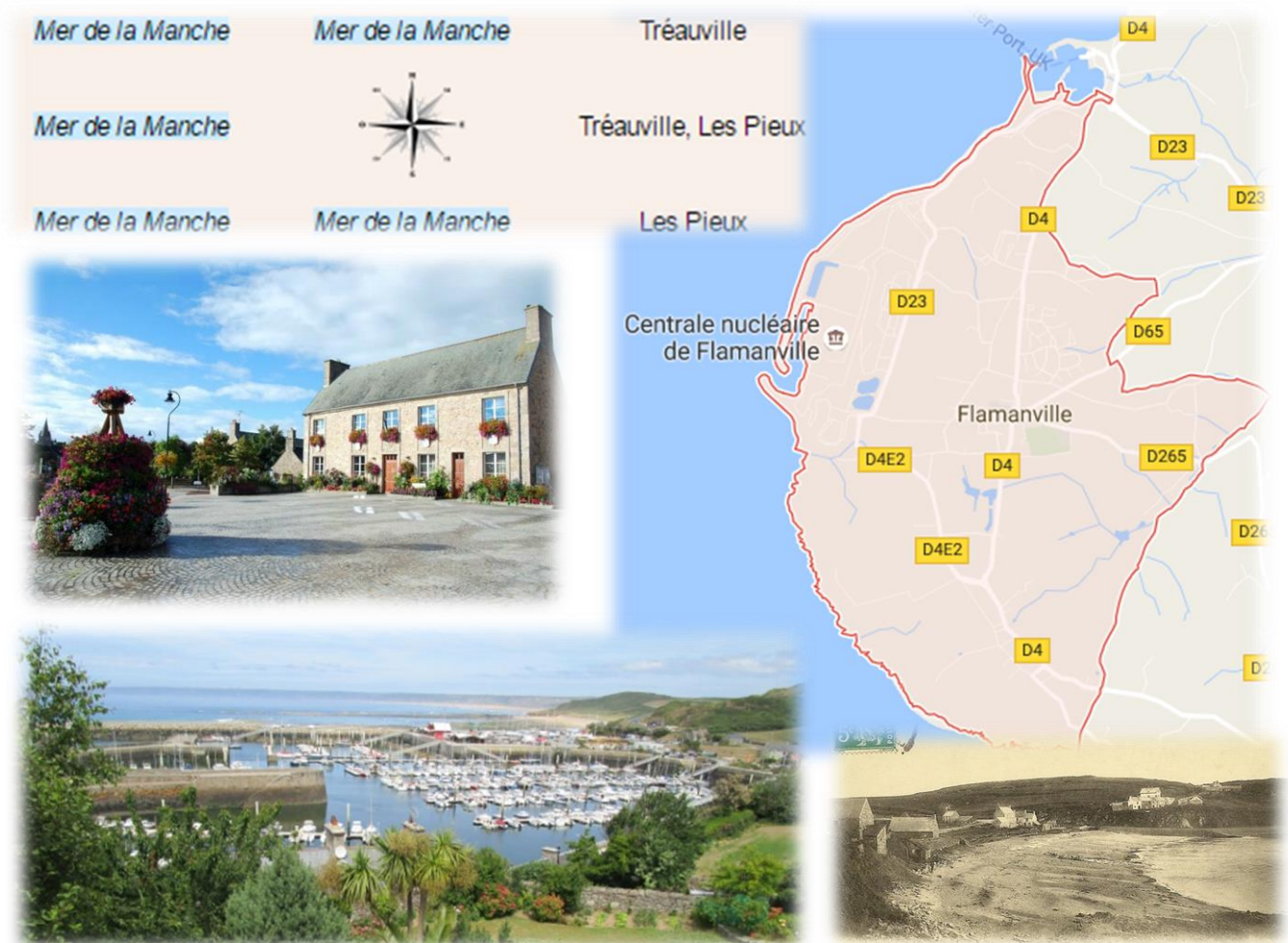
La **croix de Messire Jean**, à l'intersection de la route portant ce nom et la D265, semble être la seule croix visible sur le territoire de Flamanville. Son nom fait très certainement référence à Jean Hervé Bazan (1660-1721), le premier enfant à naître dans le château de Flamanville construit par son père, Hevé (ou Hervieu) Bazan. Il devint évêque de Perpignan.

Croix du cimetière
(XVIII^e)



La croix de Messire Jean, à l'intersection de la route portant ce nom et la D265.

Communes limitrophes & Plans





Randonner à Flamanville

- **Randonner dans la Hague** : ponctuée de sites remarquables, la Hague offre des lieux éblouissants et originaux qui en font une région incontournable pour les habitués de la randonnée.

Flamanville et ses environs offre une **multitude de parcours**, comme par exemple, au départ du château, ou bien au départ de la mairie, ou bien encore au départ du parking de l'église...

- **Ou tout autre circuit** à la discrétion de nos guides



Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Communauté de communes des Pieux ; Commune de Flamanville ; DDay Overlord ; Généanet ; Lavois de la Manche ; Mémorial Gen Wen / relevé du monument aux morts ; Monde (Le) / les dérapages de l'EPR de Flamanville ; Notes historiques et archéologiques (le50enligneBIS) ; Ouest-France ; Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin ; Polytechnique-Insights ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; Revue du Cotentin "Vikland" ; "Le canton des Pieux-25 ans d'histoire 1789-1815" d'André Hamel ; "Le patrimoine religieux du canton des Pieux" d'André Hamel ; Bulletin municipal de Flamanville / Souvenirs de la Seconde Guerre mondiale de Robert Lerouillois (octobre 2013) ; Panneaux d'information ; ...

Remerciements à :